



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°133/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naïma), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDIJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

**OBJET : Gestion du service public d'eau potable commune de Chusclan – signature
avenant 2**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique, et notamment l'article R3135-1 ;
Vu le contrat de délégation de service public d'eau potable de la commune de
Chusclan signé avec l'entreprise SAUR et son avenant 1 ;
Vu l'avis favorable de la commission de délégation de service public du 12 juin 2026 sur
l'avenant 2 ;

Considérant l'exercice de la compétence eau et assainissement par l'agglomération du
Gard rhodanien sur l'ensemble de son territoire,
Considérant que le contrat relatif à la gestion de l'eau sur la commune de Chusclan
conclu à compter du 1er janvier 2012 pour 10 ans, prolongé pour 6 ans en 2016, prendra
fin le 31 décembre 2027,

Considérant la nécessité d'uniformiser le service en 2029, afin de garantir aux usagers
une égalité de traitement, de prix et de service sur l'ensemble du territoire,
Considérant que le contrat peut être prorogé, sans méconnaître l'article L3114-8 du
code de la commande publique,

Il est proposé de prolonger d'une année supplémentaire le contrat de gestion de service
public d'eau potable de la commune Chusclan, à compter du 1er janvier 2028, objet de
l'avenant n°2,

Question présentée en commission Eau et Assainissement du 16 juin 2026 et en
commission Ressources et Partenariats le 23 juin 2026.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la passation de l'avenant n°2 joint à la présente délibération ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer ledit avenant 2.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe
SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard
Rhodanien